



**DISCOURS DE JEAN-CLAUDE MIGNON,
VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
DU CONSEIL DE L'EUROPE,
A L'OUVERTURE DU DEBAT ECONOMIE VERTE :
LES STRATEGIES EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS**

(Strasbourg, mardi 29 septembre 2009, 20.00 heures,
Maison de la Région d'Alsace, 1 place du Wacken)

Monsieur le Président André Reichardt,

Mme McGinty,

Mesdames et Messieurs les parlementaires et élus locaux et régionaux,

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord permettez moi de vous remercier, M André Reichardt, ainsi que toute votre équipe à la Région d'Alsace pour votre accueil si chaleureux ici ce soir, et surtout d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter, M Reichardt, pour votre élection à la présidence de la Région. Je suis certain que vous accomplirez parfaitement cette tâche et ce dans la digne suite de vnotre regretté prédécesseur, notre ami Adrien Zeller.

Au nom du Président et des membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, permettez moi de rendre hommage à M Adrien Zeller. M. Zeller était un visionnaire, un humaniste et un européen convaincu. Il était un partenaire dévoué du

Conseil de l'Europe et nous saluons son fidèle attachement aux valeurs défendues par notre organisation.

J'aimerais vous demander, en sa mémoire, de faire une minute de silence.

Ce soir nous allons discuter de l'économie verte - des difficultés, mais aussi des opportunités qui se présentent aux entreprises en Europe et aux Etats-Unis face à la crise économique et face à la crise environnementale liée au changement climatique.

Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir parmi nous Mme Kathleen Alana McGinty.

Lors de son mandat au Sénat des Etats-Unis, Mme McGinty faisait partie des délégations qui ont négocié les traités environnementaux au niveau mondial. Elle a déployé toute son énergie pour promouvoir sur le terrain le « leadership » des Etats-Unis dans le domaine de la manufacture des technologies avancées. Mme McGinty présidait « the White House Council on Environmental Quality » et était la conseillère du Président Clinton en matière de l'environnement. Elle a créé, et par la suite présidé, « the White House Office on Environmental Policy ».

En exerçant ses hautes fonctions dans le gouvernement américain, Mme McGinty a promu une nouvelle approche dans la politique de l'environnement qui permettait de joindre les intérêts environnementaux aux intérêts économiques.

Je saisis cette occasion pour remercier l'Ambassade des Etats-Unis et le Consul général à Strasbourg, M Carver, pour son aimable coopération et qui nous a permis d'assurer la participation de Mme McGinty à notre débat ce soir.

Permettez moi de vous présenter rapidement les membres qui seront là ce soir pour répondre à vos questions mais également pour vous informer de ce que nous faisons en Europe :

M Alan Meale, Président de la Commission de l'environnement et l'ancien secrétaire d'état pour l'environnement et les transports au Royaume Uni,

M John Prescott, chef de la délégation parlementaire britannique et l'ancien Vice Premier Ministre britannique, qui est aujourd'hui notre rapporteur sur le changement climatique.

Je tiens à remercier M Jean Claude Mignon, le chef de la délégation française, pour sa présence ce soir.

M Bill Etherington, membre du parlement britannique et rapporteur sur les énergies nucléaires, les systèmes énergétiques et l'environnement; et la reconversion des zones charbonnières en Europe.

M Bernard Marquet, membre du parlement monégasque et notre apporteur sur l'eau et la Méditerranée.

M Jacques Blanc, sénateur français et membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (la PAM), également rapporteur sur l'eau

Mme Anne-Marie Chavanon, présidente de la Commission du développement territorial durable de la Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe.

Dans la salle nous avons également ce soir de nombreux élus et chefs d'entreprises en Alsace. Je vous remercie chaleureusement à tous d'être venu.

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs,

Cet après midi, à l'hémicycle du Conseil de l'Europe, nous avons tenu un débat sur les défis du changement climatique.

Nous sommes tous préoccupés par la nécessité d'aboutir à un accord lors de la Conférence des Nations Unies en décembre à Copenhague. Certes, on reconnaît clairement qu'il est vital d'agir à l'échelle mondiale mais il n'y a guère de consensus politique sur la manière de répartir les efforts pour parvenir à la nécessaire réduction de 50 à 85 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Et encore moins sur la fixation des objectifs quantitatifs à moyen terme qui s'appliqueraient au secteur économique à l'horizon 2020.

Je tiens à souligner que notre rapporteur M Prescott était l'ancien négociateur du Protocole de Kyoto en 1997 et de ce fait connaît de très près les rouages et les difficultés

qui se présentent dans la tentative politique d'aboutir à un traité mondial qui serait suffisamment ambitieux pour répondre aux défis du changement climatique et d'autre part suffisamment juste pour garantir une meilleure égalité sociale et environnementale entre les pays développés, les pays en développement et les pays les plus pauvres – qui quand à eux, subissent les conséquences les plus graves du changement climatique.

Notre Assemblée s'est également penchée sur les questions des énergies renouvelables ainsi que sur la question très controversée du secteur nucléaire qui certes représente à moyen terme une solution de transition vers une économie à moindre consommation de gaz à effets de serre. C'est un débat que nous allons poursuivre dans les mois qui viennent.

J'aimerais aussi vous dire un mot sur une initiative politique que nous avons entreprise au sein du Conseil de l'Europe et qui me tient particulièrement à cœur. Demain, lors du débat à l'hémicycle du Conseil de l'Europe, nous allons débattre la proposition parlementaire d'élaborer un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme visant à reconnaître le droit à un environnement sain et viable.

Vivre dans un environnement sain est non seulement un droit fondamental des citoyens, mais également un devoir. Malheureusement, la jouissance de ces droits est souvent mise en péril par la dégradation de l'environnement.

Malgré de nombreuses initiatives politiques et juridiques menées aux niveaux national et international, la protection de l'environnement est encore très mal assurée.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme offre une protection partielle mais cela ne suffit pas, car ce droit n'est hélas reconnu que lorsque l'individu a déjà subi des dommages à sa santé ou à ses biens.

J'estime que nous tous ici présents nous nous devons de transmettre aux générations futures un environnement sain et viable, selon le principe de solidarité intergénérationnelle.

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs,

je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une excellente soirée de débat sur l'économie verte en Europe et aux Etats-Unis.

Je cède la parole à M Vladimir Vasak, journaliste à ARTE, qui va modérer le débat.

M Vasak la parole est à vous.